



Brain Injury Association of Canada  
Association canadienne des lésés cérébraux

Une contribution de  
l'Association canadienne des lésés cérébraux

au

**COMITÉ PERMANENT DES FINANCES  
DE LA CHAMBRE DES COMMUNES  
CONSULTATIONS PRÉBUDGÉTAIRES 2009**

**Harry Zarins, directeur exécutif**

**Yvan Teasdale, membre du conseil d'administration**

**Richard Kinar, membre du conseil d'administration**

**Association canadienne des lésés cérébraux  
(ACLC)**

**181 rue Queen St. Suite 808  
Ottawa, Ontario, Canada J8Y 1Y7**

**Ligne directe : 1-866-977-2492**

**[harry.zarins@biac-aclc.ca](mailto:harry.zarins@biac-aclc.ca)**

**[www.biac-aclc.ca](http://www.biac-aclc.ca)**

L'Association canadienne des lésés cérébraux (**ACLCL**) est heureuse de soumettre un mémoire écrit au Comité permanent des finances. L'ACLCL est déterminée à réduire les traumatismes crâniens au Canada. Nous avons à cœur d'améliorer la qualité de vie des Canadiennes et des Canadiens touchés par une lésion cérébrale acquise et à promouvoir la prévention de ces traumatismes.

Depuis 2002, de nombreux rapports ont souligné la nécessité d'une **stratégie nationale de prévention des blessures**. Parfois, des choses qui datent sont encore pertinentes. Les membres du Comité noteront qu'un thème revient fréquemment dans ces rapports : un investissement dans des programmes de prévention réduira le coût des soins de santé à long terme qui doivent être donnés aux personnes ayant subi une lésion cérébrale évitable ou une blessure et permettra à notre réseau de la santé de s'occuper de notre population vieillissante. Parmi ces rapports, mentionnons :

- **Rapport Romanow** – Commission sur l'avenir des soins de santé au Canada, en particulier le chapitre 5 – **2002**
- **Ending Canada's Invisible Epidemic** – A Strategy for Injury Prevention : un rapport préparé par Sauve-qui-pense avec le soutien du Bureau d'assurance du Canada – **2005**
- **Rapport Leitch** – A National Strategy to Reduce the Risk of Injury among Canadian Children – **2008**

Les blessures évitables représentent un fardeau économique écrasant pour notre pays. Une estimation prudente chiffre ce fardeau à **15 milliards de dollars par an** en coûts directs et indirects!

L'Association canadienne des lésés cérébraux tient à réduire ce fardeau économique mais, pour cela, nous avons besoin que le gouvernement actuel prenne des engagements, investisse et mette en œuvre les recommandations suivantes :

1. Créer et mettre en œuvre un **programme national d'homologation des casques de sport**. Les Canadiennes et les Canadiens devraient avoir droit à des casques de sport qui répondent aux normes canadiennes les plus rigoureuses. Ce programme débutera par la mise en vente de casques de ski et de planche à neige homologués par la CSA pour le grand public et le soutien à un **programme d'éducation national** sur la sécurité et les casques, au coût de **2 millions de dollars sur quatre ans**.

Il n'existe actuellement aucun programme fédéral pour financer cette demande, bien qu'elle soit appuyée par la Fédération canadienne des municipalités, la communauté médicale et bon nombre de groupes œuvrant à la prévention dans le domaine de la santé.

Actuellement, il n'existe aucune norme nationale auxquelles les règlements provinciaux (dont le nombre va croissant) relatifs aux casques de sport pourraient faire référence. Cette lacune du cadre de réglementation canadien dans le domaine de la santé et de la sécurité entraîne des risques accrus pour les Canadiennes et les Canadiens à mesure que les gens se mettent en quête d'un nombre accru de possibilités de loisir. Par exemple, peu de Canadiens et de Canadiennes savent que les casques de vélo ont un délai de péremption de cinq ans. Bien des Canadiens portent des casques de vélo qui ne sont plus sûrs en raison de leur âge.

En 2005, les ministres du Sport du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux et territoriaux se sont fixé comme objectif d'accroître le niveau d'activité des Canadiens de 10 % d'ici 2010. De plus, le gouvernement de la Colombie-Britannique s'est donné comme cible d'accroître l'activité physique de 20 % d'ici 2010. Entre-temps, les dépenses en soins de santé pour le traitement des lésions cérébrales évitables continuent d'augmenter. L'adoption de normes canadiennes sur les casques est la solution pour atténuer ce risque inacceptable.

L'absence de normes canadiennes pour les casques de sports et de loisirs contribue à des taux accrus de blessures évitables, ce qui crée un fardeau supplémentaire pour le réseau de la santé et crée de la confusion dans le secteur du détail canadien ainsi que chez les consommateurs.

2. Le gouvernement doit mettre sur pied et financer un **registre national des traumatismes crâniens**. Il n'existe actuellement aucune collecte de statistiques sur ces traumatismes à l'échelle nationale. L'hôpital Lions Gate, qui dessert la région du centre de ski de Whistler-Blackcomb, ne comptabilise pas les traumatismes crâniens! Les données et la gestion de l'information sont essentielles pour bien comprendre l'ampleur du problème des traumatismes crâniens. Et la coordination entre les hôpitaux, les organismes nationaux de collecte de données et les grands projets de recherche associés aux traumatismes crâniens et à la santé des enfants et des jeunes est tout aussi importante.

3. Le gouvernement doit élaborer et financer une **stratégie nationale relative aux survivants de traumatismes crâniens**. Récupérer de ce genre de blessure est un long voyage dont aucune victime ne sort sans séquelles. Cette stratégie débutera par la mise sur pied d'un plan de **logement des survivants de traumatismes crâniens**. Actuellement, ce sont leurs parents qui prennent soin des enfants et des jeunes adultes qui souffrent d'un traumatisme crânien. Que leur arrive-t-il lorsque leurs parents vieillissent ou décèdent? Quel sera le suivi? À mesure que notre population vieillit, la situation va devenir de plus en plus difficile et peut constituer le début d'une autre épidémie silencieuse, si celle-ci ne l'est pas déjà. **L'emploi, le sans-abrisme, la criminalité et leurs divers aspects concernant les survivants de lésions cérébrales acquises, de même qu'un grand nombre d'autres thèmes, relèveront de cette stratégie nationale.**
4. Le gouvernement doit adopter un rôle de leadership par l'entremise de Patrimoine canadien et Sport Canada en vue d'élaborer un **programme national de gestion des commotions cérébrales** destiné à éduquer les parents, les athlètes, les entraîneurs, les leaders du domaine des sports et le personnel médical sur les effets à court et à long terme des commotions cérébrales répétitives de même que sur la manière de prévenir les commotions cérébrales grâce à du matériel homologué, des modifications des règlements et leur mise en application.

À l'heure actuelle, le rang du Canada en ce qui concerne la santé et le bien-être des enfants et des jeunes est remarquablement médiocre. Au sein des 29 pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) :

- le Canada se classe au 22<sup>e</sup> rang pour ce qui est des blessures et des décès évitables durant l'enfance;
- le Canada est 21<sup>e</sup> pour ce qui est du bien-être des enfants, y compris la santé mentale;
- le Canada arrive 27<sup>e</sup> au point de vue de l'obésité chez les enfants.

Dans l'ensemble, le Canada n'est que 12<sup>e</sup> sur 21 pays riches au chapitre du bien-être des enfants selon le classement des Nations Unies. L'avenir de ces enfants et de ces jeunes adultes n'est pas prometteur, à moins que nous nous préparions dès maintenant et qu'en tant que Canadiens et Canadiennes, nous concevions et mettions en œuvre une stratégie destinée à commencer à nous occuper des personnes qui sont déjà affectées par une lésion cérébrale acquise de même qu'à

leur procurer une qualité de vie qui leur échappe et à laquelle ils ont droit en tant que Canadiens et Canadiennes.

Ce qu'est une lésion cérébrale : <http://www.youtube.com/watch?v=arxILmV6v5g>

